**MENTIONS LÉGALES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

Conditions générales

PRÉAMBULE :

Les conditions générales de vente et services sont à lire attentivement. Elles constituent les éléments du contrat de prestation des services proposés par « L’œil du décorateur ». Ces conditions générales de vente s’appliquent aux relations commerciales entre vous (le client) et « L’œil du décorateur » (design d’intérieur) et en déterminent les droits et obligations lorsqu'il y a des conseils de décoration et architecture d’intérieur (CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING). La commande ne sera prise en compte que lorsque vous aurez accepté ces conditions générales de vente. Tout Client de « L’œil du décorateur » reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d’avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord », et avoir la capacité de contracter avec « L’œil du décorateur ». Toute signature d’un devis « L’œil du décorateur » ou demande de rendez-vous vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions. Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/ CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d’annulation du contrat. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par « L’œil du décorateur ».

ARTICLE 1 : PRESENTATION

« L’œil du décorateur » est une entreprise dont le siège social est situé à 7090 Braine-le-Comte, Avenue des Aubépines 50 (Belgique) et enregistrée avec le numéro d’entreprise (1020.038.934) avec TVA BE1020.038.934

« L’œil du décorateur » propose des services de décoration et aménagement d’intérieur.

Site web : <https://www.loeildudecorateur.be>

ARTICLE 2 : SITE INTERNET ET ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Le site internet de <https://www.loeildudecorateur.be> a pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par la société « L’œil du décorateur ». Nous ne prenons en compte que des commandes fermes, après signature d’un devis avec la mention « bon pour accord ». Vous manifesterez votre engagement et votre acceptation des présentes conditions de vente par la signature du devis réalisé par nos soins ou demande de rendez-vous sur le site <https://www.loeildudecorateur.be> (CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING, SHOPPING DECO). Dès cet instant, la commande sera fermement prise en compte, ce qui engagera définitivement les deux parties. Vous serez engagé à verser le montant indiqué sur le devis ou indiqué sur le site <https://www.loeildudecorateur.be> – « Prestations ». En contrepartie, « L’œil du décorateur » sera engagée à réaliser l’ensemble des prestations indiquées sur ce même devis ou sur le site <https://www.loeildudecorateur.be>

ARTICLE 3 : PRESTATIONS

« L’œil du décorateur » s’engage à ce qui suit :

■ exécuter les prestations telles que définies dans le devis ou sur le site : CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING, SHOPPING DECO avec diligence, conformément aux règles de l’art

■ mettre en œuvre des moyens techniques adaptés au type de mission

■ dans le cas de suivi du projet : prévenir le Client en cas de détection de problème affectant la bonne exécution des prestations. Il est entendu que, compte tenu de la nature des prestations de conseil réalisées par « L’œil du décorateur », la réalisation des différentes prestations correspond à une obligation de moyen notamment et sans que cela ne soit exhaustif, quant au nombre de jours/homme devant être investis par « L’œil du décorateur ».

« L’œil du décorateur » s’engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son Client, conformément au devis ou service établi, en lui faisant part régulièrement de l’avancée de ses réalisations. Une fois le dossier remis au Client, celui-ci ne pourra opposer à « L’œil du décorateur » des arguments subjectifs (de goût) pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s’est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l’appréciation de « L’œil du décorateur », des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du Client.

« L’œil du décorateur » s’interdit d’exécuter des travaux qui **ne relèveraient pas** de son activité de conseil en décoration (**notamment percement de murs, poses de luminaire ou de matériaux, mission d’architecte**). Dans cette hypothèse, « L’œil du décorateur », sur demande du Client, pourra recommander des prestataires extérieurs, le choix final revenant toujours au Client. L’intervention de « L’œil du décorateur » consiste à communiquer un Client des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment.

« L’œil du décorateur » ne prend aucune autre garantie ou responsabilité que celles qui sont établies dans les conditions générales ;

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ

Lorsqu’il y a une mise en relation d’un Client avec un prestataire extérieur, le Client conserve le libre choix de l’entreprise à qui il souhaite confier ses travaux et **« L’œil du décorateur » n’interfère d’aucune manière que ce soit dans la relation contractuelle, étant précisé que l’entreprise tierce n’agit pas comme sous-traitant de « L’œil du décorateur ».** Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l’entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par « L’œil du décorateur ».

Dès lors lorsque « L’œil du décorateur » intervient sur la coordination des réalisations de décoration, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. « L’œil du décorateur » peut être mandatée par son Client, en tant qu’assistant à maîtrise d’ouvrage, pour le seconder dans le suivi des réalisations de décoration auprès des différents prestataires. **En aucun cas, « L’œil du décorateur » n’agit comme architecte.** Il appartient au Client de vérifier auprès des prestataires extérieurs de la faisabilité technique de l’opération envisagée (pose de matériaux, démolition de murs ou cloisons). Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au Client dans le cadre de la réalisation de travaux le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale etc…). En cas de litige, le Client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. « L’œil du décorateur » recommande à ses Clients de souscrire une assurance dommage ouvrage, avant le démarrage d’un chantier. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de « L’œil du décorateur » ne saurait être engagée en cas d’inexécution totale ou partielle du contrat conclu par le Client avec le prestataire extérieur. « L’œil du décorateur » n’encourt aucune responsabilité :

■ Quant aux informations, documents et photos, transmis par le Client, dont le contenu reste sous sa responsabilité pleine et entière. « L’œil du décorateur » s’appuie exclusivement sur des informations communiquées par le Client pour effectuer les prestations commandées et ne saurait en conséquence être responsable d’informations erronées transmises.

■ Quant à la réalisation et la mise en œuvre par le Client, des préconisations de décoration et d’aménagement fournies par « L’œil du décorateur ».

■ Pour tous les dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient résulter de l’exécution des propositions de décoration et d’aménagement préconisées par « L’œil du décorateur » et réalisées directement ou indirectement par le Client. « L’œil du décorateur » fournit des plans au Client, ces plans n’ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l’exécution des travaux. Ils sont donc transmis **à titre indicatif**. Le Client doit s’assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et validera les côtes définitives avant l’exécution des travaux. L’ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par « L’œil du décorateur » ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d’exécution techniques (les implantations réseaux divers, plomberie, électricité, fluides divers, etc.) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieure.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de « L’œil du décorateur » ne saurait être engagée dans l’hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par « L’œil du décorateur » sans avoir pris la précaution de reprendre les cotes et d’effectuer ses propres plans. Par ailleurs, « L’œil du décorateur » ne garantit en aucun cas que les couleurs à l’écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le Client est tenu d’effectuer les vérifications nécessaires concernant la teinte en se déplaçant physiquement en magasin et/ou en achetant des échantillons. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de « L’œil du décorateur » ne saurait être engagée dans l’hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation écran. En aucun cas, « L’œil du décorateur » ne sera tenue pour responsable de tous dommages directs ou indirects quels qu’en soient la cause, l’origine, la nature et les conséquences résultant de l’usage du site ou d’autres sites qui lui sont liés, notamment pour tout préjudice financier ou commercial, perte de programme ou de données subis par le Client qui déclare avoir eu connaissance et avoir été informé de la possibilité de tels dommages. Les Parties conviennent expressément qu’en cas de mise en cause de la responsabilité de « L’œil du décorateur », quelle que soit la nature ou le fondement de l’action :

■ Seuls les dommages directs sont susceptibles de donner lieu à réparation. En conséquence, tous les dommages indirects, et notamment préjudice commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte d’image de marque, subis par le Client, ses utilisateurs, ses propres clients et/ou par un tiers, ne peuvent ouvrir droit à réparation au profit du Client.

■ **Le montant de la réparation susceptible d’être mise à la charge de « L’œil du décorateur » est expressément limité aux sommes perçues par « L’œil du décorateur » au titre dudit contrat de service.**

ARTICLE 5 : ILLUSTRATIONS

Nous faisons nos meilleurs efforts pour illustrer nos propositions afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Nous vous précisons toutefois, que les photos, images et représentations graphiques figurant sur notre site ou sur nos documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et ne sont donc pas contractuelles.

ARTICLE 6 : DURÉE DE L’OFFRE

Les offres de services proposées sur le site internet de « L’œil du décorateur » régies par les présentes conditions de vente, sont valables tant qu’elles demeurent en ligne. Nos devis ont une durée de validité de deux mois à compter de leur réception par le Client. Le contrat débute au moment de la demande de rendez-vous ou l’acceptation du devis par le client.

ARTICLE 7 : TARIFS

Les prix pratiqués par « L’œil du décorateur » proposés sur le site [www.loeildudecoretaur.com](http://www.loeildudecoretaur.com) ou sur nos devis sont ceux en vigueur le jour de la commande. Tous nos prix sont indiqués en euros et hors application sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les taxes applicables sont celles en vigueur au moment du fait générateur, déclenchant tout ou partie du paiement.

Les tarifs indiqués sur le site et sur nos documents commerciaux sont « À partir de ». Ces prix ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications sans préavis (les déplacements dans 50 kms autour de Braine-le-Comte) sont inclus dans le devis. Au-delà, les frais de déplacement et éventuellement d’hébergement seront facturés en sus, étant précisé que les justificatifs pourront être remis sur demande du Client.

« L’œil du décorateur » se réserve le droit de modifier le prix du service et d'en informer le client par écrit. En cas d'absence d’informations contraires dans l’information fournie au client, le nouveau prix entre en application le premier jour du deuxième mois suivant la date de communication du prix. Le client peut s’opposer à l’application du nouveau prix par l’envoi d’un écrit à « L’œil du décorateur » ce qui résiliera le contrat à la date d’entrée en application de la modification du prix.

ARTICLE 8 : COMMANDE

Au jour de la signature du devis par le Client en deux exemplaires, celui-ci fera office de commande. Chacune des deux parties conservera un exemplaire faisant foi de ses engagements. En règle générale, un acompte de 40% sera demandé avant toute exécution du projet. Le solde des 60% sera réclamé à réception du projet. La vente ne sera conclue qu’à compter de la confirmation de la commande, la réception d’un paiement sur le compte IBAN : BE37 0020 0156 8728 BIC : GEBABEBB.

La validation par « L’œil du décorateur » des éléments fournis par le Client, à savoir : qualité des photos des plans et photos des pièces à décorer et questionnaire dûment rempli. Il appartient à « L’œil du décorateur » de valider les éléments fournis par le Client et de demander, le cas échéant, les informations complémentaires nécessaires à la réalisation de la prestation. Dans l’hypothèse où les informations complémentaires ne seraient pas fournies par le Client et dans l’hypothèse d’une impossibilité de réaliser la prestation demandée, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum de 14 jours à compter de la notification par « L’œil du décorateur » de l’impossibilité de réaliser la prestation. Cette validation se fait par l’envoi d’un mail récapitulatif de la commande mentionnant le délai indicatif d’exécution de la prestation et l’indication qu’aucun droit de rétractation ne pourra être exercé postérieurement à cet envoi. Dans le cadre d’une prestation comprenant un suivi des réalisations déco, à l’issue de chaque prestation de « L’œil du décorateur », un bon de réception devra être signé en deux exemplaires par les deux parties. « L’œil du décorateur » se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, notamment d’inexécution par le Client de ses obligations - notamment en cas de non-paiement (voir l’Article 9 des présentes conditions). « L’œil du décorateur » se réserve également le droit de refuser d’effectuer d’honorer une prestation émanant d’un consommateur qui n’aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente ou avec lequel un litige serait en cours.

ARTICLE 9 : FACTURATION

Une facture sera automatiquement adressée au Client lors de la confirmation du devis. Celle-ci sera envoyée à **l’adresse mail indiquée par le Client** lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part.

ARTICLE 10 : PAIEMENT

Le paiement des prestations déco de « L’œil du décorateur » s’effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) : 100% à réception de la prestation au domicile du client ou 100% au plus tard 24h avant la prestation « online » par un paiement sur le compte IBAN : BE37 0020 0156 8728 BIC : GEBABEBB.

Lorsque « L’œil du décorateur » se déplace pour une visite chez le Client (CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING, SHOPPING DECO), le montant de cette prestation est intégralement dû le jour du déplacement au domicile du Client. Vous pouvez effectuer le règlement par virement bancaire (au plus tard 24h avant la prestation) ou le jour même de la prestation par paiement par carte ou via espèces.

Dans le cadre quand « L’œil du décorateur » émet une facture et la communique au client, le client règle les éléments de la facture, immédiatement ou au plus tard avant la date d’échéance qui intervient, s'il n'y a pas d’indications contraires sur la facture, trente (30) jours après la date de son émission.

ARTICLE 11 : DROIT DE RÉTRACTATION

À compter de la date de la commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d’un délai de quatorze jours calendrier pour faire valoir votre droit de rétractation auprès de « L’œil du décorateur » . Pour ce faire, le client informe « L’œil du décorateur » de sa volonté d’exercer son droit de rétractation par écrit, soit au travers d’une une lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi) avec accusé de réception indiquant votre intention de vous rétracter à l’adresse suivante : « L’œil du décorateur » dont le siège social est situé à 7090 Braine-le-Comte, Avenue des Aubépines 50 (Belgique) où il indique clairement la décision de se rétracter, soit en complétant le formulaire de rétractation légal téléchargeable sur le site du SPF économie.​ Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s’applique qu’aux consommateurs.

ARTICLE 12 : ASSURANCE

Le Client devra lui-même s’assurer que les prestataires qu’il aura choisis pour l’exécution des travaux sont assurés dans le cadre de leur activité professionnelle.

ARTICLE 13 : PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Il est rappelé que les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l’usage interne de « L’œil du décorateur ». Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de « L’œil du décorateur » uniquement avec votre accord dans le but du traitement de votre dossier . Elles pourront également être transmises à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre « L’œil du décorateur » et l’un de ses Clients. Conformément à la loi, le Client dispose d’un droit d’accès, de modification, de rectification et d’opposition concernant ses données personnelles. Il peut en faire la demande par mail ou par courrier à : « L’œil du décorateur » dont le siège social est situé à 7090 Braine-le-Comte, Avenue des Aubépines 50 (Belgique) ou via adresse e-mail : [loeildudecorateur@yahoo.com](mailto:loeildudecorateur@yahoo.com).

ARTICLE 14 : CONFIDENTIALITÉ

Tous les éléments mis à disposition du client par « L’œil du décorateur » sont protégés par des droits de propriété intellectuelle dont « L’œil du décorateur » est titulaire. « L’œil du décorateur » s’engage à tenir confidentielles les informations personnelles communiquées par le Client sur le site. Cependant, le Client autorise « L’œil du décorateur » à utiliser les croquis, photos ou documents des projets Client pour illustrer son site ou tout autre support de communication et en autorise donc la diffusion et la reproduction.

ARTICLE 15 : PREUVE

Les registres informatisés, conservés sur les serveurs de « L’œil du décorateur » ainsi que sur les serveurs de ses établissements bancaires seront considérés comme les preuves des communications, commandes et paiements, intervenues entre « L’œil du décorateur » ses Clients.

ARTICLE 16 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La structure générale ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le site Internet de « L’œil du décorateur » sur tout autre support font l’objet d’une protection au titre du droit d’auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de « L’œil du décorateur » ou ont fait l’objet d’une autorisation de publication et de diffusion. En conséquence, seule l’utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d’un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de « L’œil du décorateur » interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon. L’utilisateur qui désire placer, pour un usage personnel ou commercial, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d’accueil du site de « L’œil du décorateur » doit obligatoirement en demander l’autorisation.

Le client n'a pas le droit d'utiliser tous ces éléments ou de les reproduire et s’interdit de supprimer ou d’adapter les éventuelles références aux droits de propriété intellectuelle associés.

ARTICLE 17 : INTÉGRALITÉ ET MODIFICATIONS

Dans l’hypothèse où l’une des clauses des présentes conditions serait nulle et non avenue notamment en raison d’un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des conditions générales de vente.

« L’œil du décorateur » se réserve le droit de modifier à tout moment tout ou partie des dispositions des conditions générales.

ARTICLE 18 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES AUX PRESTATIONS UNIQUES : CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING, SHOPPING DECO

1. Demande et modification du rendez-vous « CONSEIL »

En confirmant votre rendez-vous, vous acceptez les conditions générales suivantes.

Chaque demande de rendez-vous doit être effectuée au minimum 1 semaine à l'avance ; elle sera confirmée endéans 24h avec l'envoi d'un formulaire pour prise de connaissance du projet et de vos besoins.

Les prestations concernent une seule pièce. En cas d'espace ouvert, le conseil se concentre sur un seul endroit (exemple : le salon), bien sûr en tenant compte de l'ensemble de l'espace.

Par définition, le rendez-vous a lieu au domicile du client, pour une meilleure perception.

Je me déplace dans un rayon d'environ 50 kms autour de Braine-le-Comte (Hainaut, Brabant Wallon, Namur, Bruxelles).

Sur demande, l'entretien peut être adapté et se dérouler online.

Vous pouvez effectuer la modification de votre rendez-vous jusqu’à 24h avant la date du rendez-vous de CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING

La modification doit être effectuée via courriel en réponse au dernier courriel reçu pour la confirmation du rendez-vous.

2. Annulation d’un rendez-vous

Tout rendez-vous annulé jusqu’à 24h avant le début de la prestation (CONSEIL DECO, CONSEIL DECO "EXPRESS", CONSEIL COULEURS, CONSEIL RANGEMENT, CONSEIL HOME STAGING) en ligne et payé en avance sera entièrement remboursé.

L’annulation doit être effectuée en réponse au dernier courriel de confirmation du rendez-vous.

Veuillez noter que les remboursements seront effectués dans les 14 jours calendriers après la date d’annulation.

Aucun remboursement ne sera accordé lors d’une annulation dans les 24h avant le rendez-vous.

En cas de non-présentation du client le jour du RDV à l’heure convenue, aucun remboursement ne sera effectué.

3. Propriété intellectuelle

Le contenu du dossier qui vous sera remis relève de la propriété intellectuelle. « L’œil du décorateur » préserve donc la propriété intellectuelle de l’ensemble des visuels et documents fournis

ARTICLE 19 : DURÉE, DROIT APPLICABLE, PLAINTES

Les présentes conditions s’appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par « L’œil du décorateur » et sont soumises à la loi belge. Le client a le droit d'adresser une plainte à « L’œil du décorateur » par écrit à l’adresse suivante : [loeildudecorateur@yahoo.com](mailto:loeildudecorateur@yahoo.com).

En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l’amiable. Si « L’œil du décorateur » et le client ne parviennent pas à conclure à un arrangement amiable, le client peut saisir à n'importe quel moment ce service de médiation pour le consommateur, aux coordonnées suivantes :

Service de Médiation pour le Consommateur

Adresse postale : Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 1 - 1000 Bruxelles

Téléphone : +32 2 702 52 20

[Adresse e-mail : contact@mediationconsommateur.be](mailto:contact@mediationconsommateur.be)

« L’œil du décorateur » - Agence de création d'intérieur - Tél. +32(0) 0484 36 80 13 – [loeildudecorateur@yahoo.com](mailto:loeildudecorateur@yahoo.com)

© 2025 by « L’œil du décorateur » - N° d'entreprise 1020.038.934 – 7090 Braine-le-Comte

​